

Conférence de presse du 17 décembre 2012

Status quo en 2013 pour les salaires dans l'hôtellerie-restauration

Dès le 1er janvier 2013 les salaires minimum n'augmenteront pas. La faute à une situation économique difficile ainsi qu'à une constante amélioration des conditions de travail et de salaire depuis plusieurs années.

Eric Dubuis, secrétaire romand et membre de la direction de Hotel & Gastro Union

Survol général de la branche

L'hôtellerie et la restauration occupent aujourd'hui environ 200'000 personnes dans plus de 30'000 établissements en Suisse.

Tous les employés travaillant dans ce secteur d'activité sont protégés par la Convention collective nationale de travail pour les hôtels, restaurants et cafés, également appelée CCNT, qui est déclarée de force obligatoire par le Conseil fédéral, dont Hotel & Gastro Union est notamment signataire pour la partie syndicale.

➤ Que s'est-il passé depuis 3 ans ?

La nouvelle convention est entrée en vigueur au 1er janvier 2010.

Nous avons donc mis en place la généralisation de la semaine de 42 heures, 3 jours de congé paternité et 5 semaines de vacances pour tous.

De plus, un fond a été créé afin de soutenir financièrement tant les collaborateurs qui souhaitent se former que les patrons qui poussent leurs employés à suivre ses formations.

Ensuite, au début de cette année, nous avons obtenu entre 4% et 7% d'augmentation selon les catégories. Par exemple, un jeune ayant terminé son apprentissage avec un cfc aura vu son salaire passer de 3'823.- à 4'100.-.

De plus, également depuis le 1er janvier de cette année, les collaborateurs reçoivent un 13ème salaire complet.

Nous pouvons donc clairement tirer un bilan positif des relations entre partenaires sociaux et des résultats des discussions.

➤ Quelles perspectives pour 2013

Après plusieurs rondes de négociations, les partenaires sociaux se sont accordés sur un status quo de la situation pour ce qui touche à la rémunération pour 2013.

skv bvr bvhh bvham sbkp

Il y a plusieurs raisons à cela.

Tout d'abord, il ne faut pas nier les améliorations que nous avons passées en revue précédemment.

Ensuite une conjoncture plutôt difficile qui, sur le marché intérieur a plombé notamment le secteur de la restauration. Pour l'hôtellerie en revanche, c'est la clientèle internationale qui a manqué jusqu'à aujourd'hui, avec une grosse baisse des nuitées à la clé.

➤ **Conclusion : prolongation de la nouvelle cent : bonne pour tous**

Enfin, il faut relever que nous avons pu prolonger cette convention pour 2 années supplémentaires. Elle devait arriver à échéance fin 2013. Nous pourrions nous appuyer dessus jusqu'en décembre 2015 au moins.

C'est donc une bonne nouvelle.

Car nous voulons continuer à avoir des collaborateurs bien formés, donc motivés et ainsi une meilleure qualité de service dans les établissements, donc une meilleure productivité. Tant les employés que les employeurs ont à y gagner.

Parallèlement la commission de surveillance de la convention collective effectue des milliers de contrôles chaque année.

Cela permet d'éviter une inflation du dumping salarial dans notre branche et garanti des conditions d'emploi égales pour tous.

Pour d'autres renseignements : Eric Dubuis, secrétaire romand, 079 290 76 26

**Hotel & Gastro Union est l'association des employés et des cadres de
l'hôtellerie-restauration, la boulangerie-pâtisserie-confiserie
et compte plus de 22'000 membres en Suisse.**